Handicap : la fin du service "accès plus" déplorée

Gilles Bontemps a également été interrogé sur la disparition du service "accès plus". Plusieurs proches de personnes à mobilité réduite s'en sont émus. Ce dispositif permettait aux personnes handicapées d'être aidées en gare. Deux sites étaient en expérimentation : Clisson et Vertou. **"Pendant deux ans, on a eu le soutien de l'Europe,** a expliqué l'élu communiste. **La convention s'est arrêtée comme prévu. On avait alors le choix de l'étendre à toutes les gares, moyennant un investissement onéreux, ou de l'arrêter. On a opté pour la seconde alternative sachant que l'ensemble des gares sera bientôt entièrement accessible aux personnes en fauteuil (avec ascenseurs et quais adéquats...)".**

Le conseil régional a également justifié sa décision par le fait qu'il **"devait être rigoureux dans la gestion des finances publiques".**

Le conseil régional compte sur la mise aux normes des gares pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux trains et trams-trains.

"Environ dix personnes utilisaient ce service à Vertou et quatre à Clisson. Je sais que c'était une utilité pour elles, mais on ne pouvait pas se permettre budgétairement de l'étendre à toute la région. De toute façon, nous n'étions pas en mesure de le faire". Un argumentaire qui a fait bondir les représentants du syndicat CGT cheminots, estimant que les personnes handicapées **"étaient sacrifiées sur l'autel des finances".**